

D 849 HAÏTI: LE PAPE AU PAYS DES DUVALIER

Dernière étape du périple centro-américain de Jean-Paul II, l'aéroport de Port-au-Prince a vu la foule des grands jours, malgré les obstacles mis par les autorités civiles. Il faut signaler, en particulier, le fait que la journée du 9 mars 1983 n'avait pas été déclarée fériée, mais le lendemain seulement (!).

Le pape ayant repris à son compte le contenu du message adressé en décembre dernier par les évêques haïtiens aux catholiques du pays, au terme du congrès eucharistique et marial national, le gouvernement haïtien aura, semble-t-il, du mal à "récupérer" ce voyage à son profit.

On lira, en deuxième partie de ce document DIAL, l'attaque d'Ernest Bennett, beau-père du président Jean-Claude Duvalier, contre les prêtres adeptes de "la lutte des classes" au lendemain même de la visite du pape.

C'est dans ce contexte qu'il faut interpréter deux fausses nouvelles répandues en Europe par des Haïtiens dans les jours suivant le voyage papal: à Paris, la prétendue arrestation de religieux dominicains français en poste à Haïti; et, à Bruxelles, l'information selon laquelle la lettre des évêques haïtiens de janvier 1983 serait un faux.

En première partie nous donnons ci-dessous le commentaire de l'envoyé spécial d'Information-Caraïbe à Haïti, qui rappelle en commençant le contentieux Eglise-Etat à la suite du Concordat de 1860.

Note DIAL

1- Conditions et résultats de la visite de Jean-Paul II en Haïti

En Haïti, huitième et dernier pays visité au cours de son 17ème voyage, Jean-Paul II n'a séjourné que dix heures le mercredi 9 mars 1983. Mais en ce pays, "le premier de l'Amérique latine à se proclamer indépendant" (1), la présence du "successeur de l'apôtre Pierre", malgré sa brièveté, fut ressentie par l'ensemble de la population comme un événement extraordinaire. Mgr François Ligondé, archevêque de Port-au-Prince, traduisait bien les sentiments du peuple haïtien en affirmant avec force, dans son allocution de bienvenue: "Nous vivons avec vous aujourd'hui, Très Saint Père, une heure unique de l'histoire de notre peuple; nous vivons l'événement le plus important de l'histoire de notre évangélisation depuis que Christophe Colomb planta la Croix sur notre terre au Morne St-Nicolas, le 6 décembre 1492".

(1) Homélie de Jean-Paul II à l'aéroport.

Propos qui ont pu paraître quelque peu emphatiques aux observateurs sérieux, et faire sourire les historiens (où donc était le "peuple haïtien" en 1492?). Précisément, des rappels historiques sont nécessaires pour mieux percevoir les dimensions de cette visite qui constitue un fait historique sans précédent, et pour comprendre les propos tenus par Mgr Ligondé.

#### Bref rappel de l'histoire des relations entre le Vatican et Haïti

Le concordat liant le Vatican avec la République d'Haïti a été signé à Rome le 28 mars 1860, ratifié le 10 mai suivant aux Gonaïves par le président d'Haïti d'alors, Favre Geffard, et enteriné à Port-au-Prince par le Sénat le 1er août de la même année. Pour bien comprendre les propos de Jean-Étienne Duvalier, l'actuel "Président à vie" de la République d'Haïti, dans son allocution de bienvenue à Jean-Paul II du 9 mars 1983, il faut citer les deux articles de ce concordat toujours en vigueur:

Article 4: Le Président d'Haïti jouira du privilège de nommer les Archevêques et les Evêques; et si le Saint-Siège leur trouve les qualités requises par les saints canons, il leur donnera l'institution canonique. Il est entendu que les ecclésiastiques nommés aux archevêchés et aux évêchés ne pourront exercer leur juridiction avant de recevoir l'institution canonique; et dans le cas où le Saint-Siège croirait devoir ajourner ou ne pas conférer cette institution, il en informera le Président d'Haïti, lequel, dans ce dernier cas, nommera un autre ecclésiastique.

Article 5: Les archevêques et évêques, avant d'entrer dans l'exercice de leur ministère pastoral, prêteront directement entre les mains du Président d'Haïti le serment suivant:

"Je jure et promets à Dieu sur les saints évangiles, comme il convient à un évêque, de garder obéissance et fidélité au Gouvernement établi par la Constitution d'Haïti, et de ne rien entreprendre indirectement ni directement qui soit contraire aux droits et intérêts de la République.

Les vicaires généraux, les curés et les vicaires de paroisses, ainsi que tous les autres membres de la hiérarchie ecclésiastique, tous chefs d'école ou d'institutions religieuses prêteront, avant d'exercer leur office, entre les mains de l'autorité civile désignée par le Président d'Haïti, le même serment que celui des archevêques et évêques.

Malgré ou à cause de ce concordat, les relations entre le gouvernement haïtien et les responsables de l'Eglise en Haïti (archevêques, évêques, prêtres et religieux), ainsi que le Saint-Siège, n'ont pas été des plus cordiales au long de ces cent vingt années. C'est sous le règne de François Duvalier, arrivé au pouvoir le 22 septembre 1957 et élu président à vie le 14 juin 1964, qu'eut lieu la crise la plus grave entre l'Etat haïtien et l'Eglise. Cette crise a été marquée par un certain nombre de mesures de l'Etat que nous rappelons ici:

- le 24 novembre 1960, expulsion de Mgr François Poirier, archevêque de Port-au-Prince, de nationalité française;
- le 9 janvier 1961, expulsion de Mgr Rémy Augustin, administrateur apostolique de Port-au-Prince, ainsi qu'un certain nombre de prêtres étrangers;
- en novembre 1962, expulsion de Mgr Jean Robert, évêque des Gonaïves;
- le 12 février 1964, expulsion des jésuites.

Ces mesures provoquèrent, à partir de 1962, l'"absence diplomatique" du nonce apostolique du Vatican en Haïti, Mgr Giovanni Ferrofino.

Il faudra attendre le 15 août 1966 pour que, après de longues négociations, un protocole d'accord soit signé entre les représentants du président Duvalier et ceux du pape Paul VI. L'accord sera suivi de la prestation de serment, le 25 octobre, du premier archevêque haïtien, Mgr François Ligondé, ainsi que des autres évêques désignés par le gouvernement haïtien. Le 28 octobre, ce sera la cérémonie de consécration présidée par le légat de Paul VI, Mgr Samoré.

On peut noter qu'à l'issue de cette crise entre l'Etat haïtien et le Saint-Siège, l'Eglise locale était dotée, pour la première fois dans son histoire, d'un archevêque et d'évêques issus du peuple haïtien, ce qui est tout à fait dans l'ordre des choses. Ce qui l'était moins, c'est que ces derniers aient été choisis pour leurs sentiments "pro-duvaliéristes" et surtout contraints de jurer obéissance à "César", pas toujours compatible avec l'obéissance à Dieu.

### Contretemps

"Me voici avec vous à Port-au-Prince, dans ce pays d'Haïti où j'ai tant souhaité venir", déclarait Jean-Paul II au début de son homélie, prononcée au cours de la célébration de l'Eucharistie à l'aéroport, le 9 mars 1983. Il aurait pu dire: "Me voici enfin..." car, dès son premier voyage en Amérique latine, en 1979, il avait désiré poser le pied sur la terre haïtienne. Le gouvernement, présidé par Jean-Claude Duvalier désirait aussi sa venue. Cependant l'avion pontifical ne se posa pas alors à Port-au-Prince, mais à Santo-Domingo, capitale de la République Dominicaine voisine.

Les raisons en sont simples. Cette visite, désirée tant par l'Etat haïtien que par le Saint-Siège et l'Eglise locale, ne put alors avoir lieu parce que les motivations du Président Jean-Claude Duvalier et de Jean-Paul II étaient loin de coïncider. Le pape souhaitait se rendre en Haïti, non en chef d'Etat du Vatican pour rencontrer un autre chef d'Etat "catholique", mais en tant que "successeur de l'apôtre Pierre" pour affermir l'Eglise locale et entrer en contact avec les pauvres de cette nation la plus pauvre du monde. Aussi demanda-t-il au "catholique" Jean-Claude Duvalier, son président, de renoncer aux privilèges et droits que lui conféraient les articles 4 et 5 du concordat de 1860, et de prévoir une visite des quartiers les plus pauvres de Port-au-Prince. Cela ne correspondait guère à ce que le président Duvalier attendait de cette visite. Comme Paul VI avait finalement accédé aux désirs de son père, il espérait que Jean-Paul II viendrait soutenir son régime, l'affermir dans sa lutte "contre le communisme", voire le donner en exemple aux Etats voisins de l'Amérique centrale. Aussi refusa-t-il d'accéder aux demandes du Vatican.

Mais, lorsqu'il fut question, en 1982 que Jean-Paul II se rende en Amérique centrale, le gouvernement Duvalier entreprit des démarches pour obtenir que le pape s'arrête en Haïti, en espérant qu'il "mettrait au pas les prêtres et évêques frondeurs" accusés de pactiser avec le communisme. Pour cette raison, il accepta la première condition, toujours maintenue par le Vatican: la renonciation aux articles 4 et 5 du concordat. Mais, arguant sans doute de questions de sécurité, il n'autorisa pas la visite des quartiers pauvres de Port-au-Prince. Le Vatican n'insista pas outre mesure et, fin 1982, la visite était décidée à la satisfaction tant du Saint-Siège que du gouvernement haïtien. Le président Duvalier, qui attendait la naissance de son premier enfant (qui naquit fin janvier 1983) envisagea même de faire baptiser ce dernier par Jean-Paul II en personne...

## Du désir à la peur

L'année 1982 fut en Haïti celle du Congrès eucharistique et marial. Elle fut l'occasion d'une "montée de conscience" dans l'Eglise locale et dans tout le peuple. Les évêques rendaient public, à l'occasion du symposium tenu à Port-au-Prince du 2 au 6 décembre, un message qui traduisait cette prise de conscience: "L'Eglise, c'est vous! Vous, c'est l'Eglise!" Le message projetait une lumière crue sur les maux dont souffre le peuple: "la division, l'injustice, la misère, la faim, la peur, le chômage, le manque de terres pour les paysans, la dislocation des familles et aussi les insuffisances du système d'éducation". Il appelait à mettre en oeuvre la solidarité à travers "une pastorale qui fait sien le choix prioritaire des pauvres". Il invitait au "changement", non pas grâce à l'argent venant des Etats-Unis ou d'ailleurs, mais grâce à la Foi vécue et agissante: "Jésus est vivant; Il nous appelle à nous engager avec Lui aujourd'hui en Haïti".

Cette prise de position des responsables de l'Eglise inquiéta les autorités civiles qui réagirent en faisant arrêter les militants les plus actifs. C'est ainsi que, le 28 décembre, fut emprisonné Gérard Duclerville, responsable de l'association catholique haïtienne des "Volontaires catholiques". L'arrestation prit des dimensions nationales et internationales. Une lettre signée de tous les évêques d'Haïti ainsi que des responsables de la Conférence haïtienne des religieux, publiée le 27 janvier 1983 (2), demandait aux chrétiens de faire de la journée du 9 février "un jour de prière et de sacrifice" pour obtenir la libération de Gérard Duclerville. Mais le lundi 7 février, le Palais national faisait remettre ce dernier à l'archevêque de Port-au-Prince. Le prisonnier avait eu le tympan crevé et le corps roué de coups. Plus tard, un haut dignitaire du régime Duvalier devait avouer: "Nous avons commis une erreur, on en a fait un héros national; on aurait mieux fait de le liquider..."

A la suite de ces événements, on peut comprendre qu'au désir de voir Jean-Paul II venir cautionner son régime et baptiser son enfant, avait succédé, pour le président Duvalier, la peur de l'entendre confirmer le message des évêques de décembre 1982.

Cette peur se révéla des plus justifiées. Si les dispositifs de sécurité mis en place purent éviter tout attentat contre la personne de Jean-Paul II, rien ne put empêcher l'explosion de la "bombe" que fut l'homélie papale au cours de la célébration eucharistique à l'aéroport. Alors que les autorités civiles restaient "de glace" pendant le discours du pape, le peuple ne cessait de manifester sa joie par ses applaudissements et le frémissement des petits drapeaux aux couleurs du Vatican. Un peuple que le gouvernement avait tout fait pour décourager <sup>son</sup> son désir de venir voir et écouter Jean-Paul II; la journée du 9 mars n'avait pas été déclarée fériée; et des rumeurs avaient circulé pour faire croire que ceux qui se rendraient à l'aéroport ne pourraient pas en repartir avant le départ du Pape à minuit. En vain. Quand, à 14 heures, l'avion d'Alitalia roula sur la piste de l'Aéroport François-Duvalier, ils étaient plus de 200.000 à agiter les petits drapeaux et à crier leur joie.

S'ils ne purent ni voir Jean-Paul II et encore moins l'approcher de près, ils purent entendre sa voix forte, martelant ses mots, reprenant des paroles qui étaient sorties de leurs propres coeurs et de leurs propres bouches; ces paroles que leurs évêques avaient écrites noir sur blanc dans le message du symposium de décembre, et pour lesquelles un des leurs, Gérard Duclerville, avait été torturé par les forces de police du régime duvaliériste. "C'est l'Eglise tout entière, disait le pape, l'Eglise en Haïti qui

---

(2) Cf. DIAL D 840 (NdE).

"doit s'engager à fond pour le bien des frères et des soeurs, de tous, mais surtout des plus pauvres. Vous avez choisi comme slogan de votre congrès: 'Il faut que quelque chose change ici'. Il faut bien en effet que les choses changent. Il faut que les pauvres de toutes sortes se reprennent à espérer. L'Eglise garde en ce domaine une mission prophétique inséparable de sa mission religieuse, et elle demande la liberté de l'accomplir."

Ce fut un délire d'applaudissements et de vivats qui marqua la fin de l'homélie, quand ils entendirent Jean-Paul II s'exprimer dans leur propre langue, la langue créole, confirmant ainsi leur identité culturelle et signifiant par là qu'on ne peut évangéliser un peuple dans une langue qui lui est étrangère.

### L'avenir

Cette "confirmation" papale, on s'en doute, ne fut pas du goût du pouvoir politique. La télévision et la radio nationales n'avaient pu, en direct, censurer l'homélie du pape. Mais elle le fut dans les journaux radio-télévisés du soir et dans la presse écrite du surlendemain (le mercredi 9 mars n'ayant pas été férié, ce fut le jeudi qui fut chômé...). "Le Nouveau Monde", journal gouvernemental, publiait, sous la signature d'Ernest Bennett, beau-père du président Duvalier, une diatribe de la plus grande violence contre les prêtres (3). Le journal "Le Matin" du samedi 12 affirmait qu'il n'avait pas encore reçu le texte. Seul "Le Nouvelliste" en a donné le texte intégral. Par contre, "Radio-Soleil", station officielle de l'Eglise catholique, ne cessa de rendre compte de cette homélie.

On imagine difficilement qu'il n'y aura pas "épreuve de force" entre le l'Etat duvaliériste d'une part, l'Eglise et le peuple haïtien d'autre part. Quelle forme prendra-t-elle? Il est impossible de la prévoir.

Il est sûr que le gouvernement ne ménagera pas ses efforts pour diviser l'Eglise. En attendant, les chrétiens haïtiens, affermis dans leur foi et leur espérance par Jean-Paul II, cet évêque venu de l'Est, continueront avec détermination le combat commencé pour que "quelque chose change en Haïti".

Mars 1983  
Roland Pichon, s.j.  
Information-Caraïbe

2- Article d'Ernest Bennett dans "Le Nouveau Monde" des 10 et 11 mars 1983

DU GRAVE AU DOUX  
EN MARGE DE LA VISITE DU PAPE JEAN-PAUL II :  
PRÉTRISE ET POLITIQUE

par Ernest Bennett

Les vibrants messages du Président à Vie de la République d'Haïti et de Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II, ne sont pas tombés dans des oreilles de sourds. Comme "il ne fut jamais au monde deux opinions semblables" selon Montaigne, chacun est libre de jouer au glossateur: les uns pour apprécier les vibrantes paroles d'un Chef temporel que l'on voit se colleter avec succès à la réalité du pouvoir, préservant son pays des venins d'idéologies nocives, les autres pour admirer les voeux pieux d'un Chef spirituel sans doute bien intentionné, mais dont les prédécesseurs, en dépit de leur rôle

(3) cf. le texte en deuxième partie de ce document DIAL (NdE).

messianique aboutissant à l'infaillibilité, n'ont pu empêcher ni le schisme grec du 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> siècle, ni le grand schisme d'Occident (1378-1449) ni le schisme anglican, pour ne citer que les plus importants.

Jean-Claude Duvalier ne voit pas d'un oeil réjoui le borbier où s'enlisent aujourd'hui certains pays de l'Amérique centrale et craint avec raison la contagion de l'exemple. Le Pape Jean-Paul II revient, attristé, d'un pèlerinage où ses ouailles s'entredéchirent par la faute des ces faux pasteurs dont la houlette ne rassemble plus les brebis que pour les faire dévorer par les loups.

Deux grands leaders se sont donc rencontrés le mercredi neuf mars et si les paroles échangées en public divergent sur bien des points, les confidences échangées en privé doivent bien converger vers le même but: l'un veut sauver les corps de la destruction et l'autre les âmes de la damnation, compte tenu du fait que le communisme est athée et qu'en pays catholique ce sont les frères en Christ qui détruisent leurs propres frères.

Le Pape devait si bien comprendre la portée de ce camouflet infligé par le clergé local à un Hôte irréprochable que son discours d'adieu demeure un monument d'honnêteté pastorale.

Par contre, si le Chef temporel a su avec maestria préserver son pays de la contagion ambiante, le Chef spirituel n'a pas su désamorcer la bombe à la mèche allumée depuis le Concile Vatican II au courant trop réformiste.

Partout les prêtres se mêlent de politique, attisent à dessein les haines séculaires et, sous le prétexte absurde de panser les plaies, jouent le rôle de l'ours de la fable...

Notre propos vise donc aujourd'hui à exposer l'action politique des prêtres, les raisons de ce choix et la contradiction entre les postulats de leur sacerdoce et les impératifs de la politique.

L'action politique des prêtres, partout dans le monde, a beaucoup contribué à aggraver des situations de plus en plus tendues, désespérées même dans certains pays. Sous prétexte de prêcher l'Évangile "la bonne parole" et tandis que leur Chef Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II part en croisade contre le communisme au point d'avoir été l'objet d'un attentat, les prêtres adoptent la stratégie marxiste et emploient le seul langage que, suivant Henri Heine, les gens comprennent: la faim, l'envie et la mort.

Au début, il est facile d'imaginer qu'il y va du bien du peuple - encore qu'un gouvernement comme celui de J.C. Duvalier soit encore plus proche du peuple que les autres qui s'en prévalent - mais Winston Churchill après tant d'autres, nous a mis en garde contre cette sirène, version moderne: "Le communisme, dit-il, est comme un "crocodile": quand il ouvre la bouche, il est impossible de savoir si c'est pour sourire ou pour vous manger".

En attendant le Clergé est en grande partie responsable de la situation de fait qui prévaut aujourd'hui en Amérique Centrale. Que le Clergé Catholique ait été manoeuvré de main de maître par les maîtres cerveaux du marxisme ne fait plus de doute. Agite-t-on impunément les folles passions d'un peuple et le résultat acquis n'est-il pas toujours la conséquence de cette démesure?

Pareille situation n'est pas de nature à servir les intérêts de l'Église Catholique Romaine suivant cette tendance à confondre la religion avec le

cléricalisme qui est pour les gouvernements "l'ennemi", selon le mot de Gambetta. Sous la 3e république, n'a-t-on pas vu en effet les catholiques "généralement hostiles à la politique de ralliement préconisée par Léon XIII se compromettre aveuglément avec Mac-Mahon puis avec le boulangisme?" Et toutes les mesures anticléricales prises entre 1880 et 1889: expulsion des congrégations, des jésuites, laïcisation de l'enseignement primaire etc., ont-elles servi les intérêts du clergé?

Cette intrusion du clergé dans la politique date du recul progressif de l'Eglise Catholique Romaine et de la grave crise de conscience qui, au 18e siècle, façonna l'Europe entière. Et le coup de semonce lui vint de la Révolution française qui établit la constitution civile du clergé, autrement dit: la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Comment va réagir l'Eglise Catholique affranchie des tutelles nationales fortement ébranlées par l'intrigue politique, les querelles byzantines des théologiens, l'hostilité contre les jésuites et les formes diverses du gallicanisme?

Elle inaugura alors la politique des Concordats, d'abord avec Bonaparte et ensuite avec d'autres pays. Y trouvera-t-elle un nouvel équilibre? Que non! Pie IX s'oppose de toutes ses forces au progrès des idées autour desquelles se construit le monde moderne. D'où les schismes qui aboutirent à la rupture des engagements concordataires et même à la perte de l'Etat pontifical. Désormais seul le "denier de Saint-Pierre" pourra assurer la subsistance de l'Eglise.

Denier de Saint-Pierre? Façon de parler car les richesses du Vatican-Banque, manufactures d'armes, vente d'objets sacrés, dons des riches catholiques etc... sont si colossales que les pertes enregistrées après le scandale récent de la Banque d'Ambrosiano où des milliards de dollars ont été volatilisés, si elles engendrent une ponction du capital, ne sauraient nuire aux intérêts, encore fort élevés.

Mais à quoi sert l'argent sans la puissance? Partout effritée grâce à l'action des cultes réformés, l'Eglise Catholique romaine cherche la faille salvatrice. Propager l'esprit chrétien? Jamais elle ne pourrait se mesurer aux protestants mus par une réelle vocation et décidés coûte que coûte à lui couper l'herbe sous le pied. Et c'est alors qu'elle a découvert une situation de désespoir: la lutte des classes.

Se mettant en croupe de la Russie Soviétique qui, par ses goulags et son économie défaillante, ne peut se prévaloir d'une quelconque exemplarité mais qui arrive tout de même à nuire aux nations occidentales en prêchant la lutte des classes, l'Eglise catholique, que narguent aussi bien des carences, sonne alors la diane.

Réveillez-vous, affamés de la terre! Que de fois n'a-t-on pas mis à l'épreuve ces bons pasteurs en quête d'un mieux-être pour les déshérités du sort? Depuis l'échec des "cercles ouvriers" d'Albert de Mun trop marqués dit-on par le paternalisme que préconise le Play et le corporatisme de Latour du Pin, en passant par l'Amérique centrale où ils occupent des postes dans le gouvernement et même en Haïti où tout leur est permis - spéculations en denrées par le biais des coopératives, achat et vente de marchandises diverses, c'est partout la faillite complète.

Non contents de ne pouvoir payer, en dépit des avantages accordés par l'Etat, un sou de plus par livre de café, ces prêtres spéculateurs mettent

en péril la réputation même de notre café à l'extérieur. Contrats non livrés, qualités des fèves laissant à désirer, tous les profits réalisés sur les denrées et sur les marchandises sont détournés de leur objectif - le mieux être du peuple - et servent à payer de coûteux véhicules tous-terrains des tournées trimestrielles à l'étranger, quand ils ne servent pas à l'entretien de somptueuses maîtresses (4).

Et c'est ce monde là qui, sans prêcher d'exemple, ouvre aujourd'hui grande gueule pour stigmatiser un gouvernement résolument tourné vers le peuple.

Et quand il se trouve en plus de nos compatriotes tonsurés pour marcher sur les pas de ces nouveaux Rochambeaux en soutane, ces descendants de Las Casas qui lui bénissait la traite des noirs, on a bien envie de crier: Haro! sur le baudet.

L'Eglise n'a-t-elle pas attendu en effet 1926 longues années pour que soient consacrés les premiers évêques de race non blanche, des chinois, par le Pape Pie XI. En Haïti même, depuis le concordat signé en 1860 n'a-t-il pas fallu l'action décisive du Président François Duvalier pour donner au clergé indigène les prérogatives auxquelles il avait droit? Ce n'est pas rien pour qui connaît les forces traditionnelles qui, dans ce pays, et depuis l'indépendance, ont toujours aidé à renverser les gouvernements. Sans compter l'aide matérielle jamais mesurée à ce clergé indigène même au plus fort de notre marasme économique.

Que peut-on attendre désormais de ces prêtres enfoncés jusqu'au cou dans la politique où ils se permettent même les coups bas - tel ce Rév. Père Fertin qui a écrit dans un journal guadeloupéen que Mme J.C. Duvalier, ne pouvant enfanter après une ligature des trompes, la naissance de J.C.D. II provient d'un trucage - si l'on se réfère à Cicéron qui voyait en la gratitude non seulement la plus grande des vertus mais aussi le parent de toutes les autres?

Ah fidèles catholiques romains, il était temps, pour le salut de votre âme, que vous sachiez à quelles agences de tourisme vous vous confiez pour le grand voyage dans l'au-delà.

Dans cet ordre d'idées et connaissant l'attachement inconditionnel du Président Jean-Claude Duvalier pour son peuple, nous sommes enclins à croire que sa patience est aujourd'hui à bout. Si jusqu'à présent, le peuple n'a prêté qu'une oreille distraite à ces sermons empoisonnés des commerçants tonsurés, notre Président à vie qui n'a pas l'excuse de penser à une prochaine réélection comme d'autre Chef d'Etat agira en homme d'Etat en pensant à la prochaine génération. Et qui peut lui faire grief de refuser qu'Haïti devienne demain le Salvador de l'Amérique latine?

Se trouvera-t-il alors quelque esprit pervers pour prétendre qu'il y ait de l'impiété à franchir l'enceinte du sacré, quand le sacré devient profane en violant l'ordre de Melchisédec?

J'en doute dans la mesure où la nouvelle conception du sacerdoce, présentée par le Concile Vatican II, quoique élargie, ne permet pas aux prê-

---

(4) En plus de sa qualité de beau-père du président, E. Bennett est le premier exportateur de café d'Haïti. Comme les religieux Oblats ont cherché à faire pièce au monopole d'achat des exportateurs de café en favorisant la création de coopératives, on comprend la colère de l'auteur de cet article (NdE).



tres de répéter l'erreur des papes qui durant 3 siècles, 11e, 12e et 13e siècles, se querellèrent avec les Empereurs au sujet du temporel.

La tournée de Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II n'aura donc pas été vaine dans la mesure où il a interdit aux prêtres de ne pas se mêler de politique, comme il le fit au Salvador, où un évêque a été assassiné. La politique n'est-elle pas en effet "une profession sérieuse, compliquée et noble" qui n'a rien à voir avec les stupides cogitations d'un clergé en perte de vitesse?

Cette tournée portera des fruits si le Saint Père le Pape se dépouille de cette désinformation complète opérée par certains membres du clergé haïtien et comprend vraiment qu'Haïti n'a pas les problèmes des autres pays mais un problème de compréhension, un problème d'aide.

(transcription littérale)

Ernest Bennett

-----

(Diffusion DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

-----

Abonnement annuel: France 260 F - Etranger 310 F - Avion 380 F  
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL  
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441